



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Responsables-en-service-de-garde-en-milieu-familial-RSG-La-CSN-denonce-les>

# **Responsables en service de garde en milieu familial (RSG) - La CSN dénonce les propos de la ministre de la Famille**



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mercredi 9 juillet 2014

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 9 juill. 2014 - Les représentantes des 2000 responsables en service de garde éducatif en milieu familial, membres de la CSN, déplorent les propos tenus par la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, lors d'une entrevue diffusée à la télévision publique le 7 juillet. Son affirmation selon laquelle les RSG n'ont pas de véritable mission autre que celle d'offrir un service de garderie fait craindre pour la suite de la négociation de leur deuxième entente collective. Afin que la ministre comprenne bien la réalité des RSG et les enjeux de la négociation de leurs conditions de travail et de pratique, elles ont remis aux porte-parole du ministère une trousse comportant plus d'une vingtaine de lois, de règlements et de directives régissant la garde en milieu familial, de même qu'une brève vidéo explicative.**

Pour Lucie Longchamps, représentante du secteur des RSG et membre du comité national de négociation de la FSSS-CSN, « Il est inconcevable que la ministre ait été aussi mal informée quant à la mission et au rôle joué par les RSG en matière d'éducation des enfants qui nous sont confiés par les parents. Nous sommes plus que de simples gardiennes. Nous avons la mission fondamentale d'offrir aux 90 000 enfants desservis par la garde familiale au Québec un programme éducatif rigoureux, adapté à leur condition et à leur âge, et ce, dans un cadre de vie sécuritaire et rassurant. La ministre doit changer sa vision des choses. »

Dany Lacasse, vice-président responsable des secteurs privés à la FSSS-CSN, se questionne sur la compréhension qu'a la ministre des enjeux de cette deuxième ronde de négociation, notamment la nécessité de développer des relations harmonieuses avec les bureaux coordonnateurs. En outre, la formation, la hausse de la rémunération et la parité avec les travailleuses en CPE, les coûts de fonctionnement de la garde familiale et les protections sociales figurent parmi les priorités des RSG. « Notre crainte, fait-il valoir, est que cette méconnaissance de la ministre à l'égard de la profession de RSG vienne teinter le cours de la présente négociation, et surtout, qu'elle ait pour effet de limiter grandement les mandats confiés à ses propres négociateurs. D'ailleurs, on sent déjà que les mandats tardent à venir. »

« On a de quoi être très fier de nos services de garde éducatifs à l'enfance et du professionnalisme des intervenantes, qu'il s'agisse du milieu familial ou des centres de la petite enfance », lance Jean Lacharité, vice-président de la CSN. « Le Québec s'est donné durant les dernières décennies, des services de garde à l'enfance publics de très grande qualité, reconnus à travers le monde. La ministre doit absolument comprendre la valeur de cette richesse sociale et le rôle crucial joué par les responsables de garde en milieu familial qui offrent des services professionnels qui ne sont pas différents de ceux dispensés par les travailleuses en CPE. »